

Recommandations pour la reprise des messes dans la paroisse du sacré-Cœur / St Jean Bosco Dijon (31 mai 2020)

Les présentes recommandations respectent les recommandations générales du Ministère de l'Intérieur en matière de lutte contre la pandémie de SARS-COV-2 lors des cérémonies cultuelles car, comme l'a relevé le Conseil d'Etat dans son ordonnance du 18 mai 2020 : « **les cérémonies de culte constituent des rassemblements ou des réunions susceptibles d'exposer leurs participants à un risque de contamination, lequel est d'autant plus élevé qu'elles ont lieu dans un espace clos, de taille restreinte, pendant une durée importante, avec un grand nombre de personnes, qu'elles s'accompagnent de prières récitées à haute voix ou de chants, de gestes rituels impliquant des contacts, des déplacements, ou encore d'échanges entre les participants, y compris en marge des cérémonies elles-mêmes.** »

Règles à suivre pour la célébration de l'Eucharistie dans l'église du Sacré-Cœur à compter du 31 mai 2020

Les règles seront les mêmes pour toute célébration eucharistique à compter du 31 mai 2020 :

Préambule :

- L'équipe chargée de l'accueil et de la bonne tenue de la cérémonie reçoit une formation préalable aux gestes barrière par le responsable de la cérémonie ou par un référent sanitaire.
- Les paroissiens sont informés préalablement des conditions d'accueil, des mesures d'hygiène et de distanciation physique (gestes « barrières ») et de l'adaptation des rites aux contraintes sanitaires : information préalable en ligne, panneaux d'information dans l'église, prises de parole du curé de la paroisse en début de cérémonie et à chaque phase lorsque c'est nécessaire.

Règles à suivre par toutes et tous :

- Il est nécessaire que les portes d'accès de l'église restent ouvertes, ainsi que celle de la sacristie (afin d'éviter les contacts répétés avec les poignées) et qu'un affichage « visible » invite au respect de la distanciation physique et des gestes barrières.
- L'accès à l'église par la porte arrière ne sera pas possible.
- Une personne est désignée responsable des phases d'entrée et de sortie de l'église. Elle est positionnée suffisamment en amont du début de la cérémonie.
- Une personne est placée à chaque entrée ouverte de l'église : elle comptabilise le nombre d'entrées pour limiter l'accès si nécessaire, s'assure du port du

masque, tempore les entrées et veille à limiter la formation de rassemblements aux abords de l'église

- Un service d'accueil à l'entrée de l'église permet d'orienter les paroissiens à l'intérieur de l'église et de rappeler les consignes nécessaires à respecter impérativement au cours de la célébration et jusqu'à la sortie de l'église.
- Un membre de l'EAP est désigné pour coordonner l'équipe d'accueil qui a rendez-vous à 9h45 pour un briefing des conditions d'hygiène.
- L' « espace enfants » ne sera pas mis en service et les parents veilleront à ce qu'ils ne circulent pas librement dans l'église pendant la célébration.
- Il est prudent de laisser l'argent des troncs en décontamination avant de le manipuler. Ce sera la même chose pour les quêtes et dons. Il est essentiel que tous les bénitiers soient vides et recouverts.
- Afin d'assurer une désinfection obligatoire des mains au moment de l'entrée et de la sortie de l'église, il sera proposé l'utilisation obligatoire de la solution hydroalcoolique mise à disposition à l'entrée de l'église pour toutes les personnes qui entrent dans l'église.
- On évitera deux messes successives dans le même lieu (ou il faudra prévoir une désinfection complète avant la deuxième célébration). L'église restera close 48h avant et après la célébration.
- Un espace minimal d'un mètre cinquante entre personnes est matérialisé au sol dans les espaces d'attente dans et en dehors de l'église. Une attention particulière est portée aux flux de personnes afin qu'elles ne se croisent pas.
- L'assemblée ne dépassera pas le 1/4 de la capacité de l'église, avec 2 mètres entre chaque personne, et un rang sur deux. Il est nécessaire de visualiser les places interdites (emplacements condamnés) par une marque inamovible (NB : prévoir un espace adapté aux personnes à mobilité réduite). Les places proches des allées seront interdites (allées latérales et allée centrale) pour éviter la proximité des personnes en mouvement dans ces allées. Chaque personne disposera d'une superficie individuelle de 4 m² au minimum. Dans le cas de l'église du sacré-Cœur de Dijon, il sera ainsi possible d'accueillir 130 personnes au maximum pour une célébration.
- Les portes de l'église ne serviront pas simultanément à l'entrée et à la sortie. Une signalétique adaptée sera mise en place à cet effet ainsi que des consignes strictes seront communiquées aux paroissiens.
- On veillera à ce que toutes les personnes qui participent à la célébration soient munies de masques pendant toute la durée de la célébration (conformément au décret N° 2020-548 du 11 mai 2020), respectent la distanciation nécessaire

à tous les moments de la célébration et appliquent les gestes barrières connus (NB : prévoir quelques masques en dépannage pour les personnes qui n'ont pas pu s'en procurer).

- Dans le chœur, s'il y a concélébration, les sièges des concélébrants seront disposés à 2 mètres minimum l'un de l'autre. Seul le ministre présidant la célébration se tient à l'autel, les concélébrants se tiendront derrière, ou autour (en bout d'autel), à distance les uns des autres. Lorsque l'un d'eux monte à l'autel pour dire une partie de la Prière Eucharistique, le célébrant principal se recule suffisamment pour lui laisser la place. Une seule personne sera chargée de manipuler les livres.
- Il n'y aura pas de procession des célébrants, ni en entrée, ni en sortie.
- On ne prévoira pas de servants d'autel et on veillera à l'application des règles d'hygiène afin d'éviter les trop grandes manipulations d'objets. Les concélébrants devront apporter leur aube personnelle pour chaque célébration ainsi que tout autre objet liturgique dont il pourrait avoir l'usage (calice, ...).
- Les célébrants utiliseront le gel hydroalcoolique avant la messe, après avoir revêtu les ornements liturgiques (pas d'usage de vêtements collectifs), avant la communion, mais également après que le célébrant a communié et après la communion, et à la sacristie à la fin de la messe.
- Au cours de la célébration, il n'y aura pas de geste de paix habituel
- Le célébrant principal et les concélébrants communieront par intinction. Ils se désinfecteront les mains après avoir communié. Les calices et ciboires seront recouverts de pales durant la consécration.
- Les custodes ne seront pas déposées sur l'autel.
- Le célébrant, ainsi que les ministres chargés de donner la communion, porteront un masque (ou une visière) qui recouvre le visage (NB : au moment de la communion la distanciation physique peut difficilement être respectée). Ils utiliseront tous du gel hydroalcoolique avant et après. La communion se fera sur une seule file par l'allée centrale avec retour par les allées latérales et les fidèles respecteront la distanciation d'1 mètre 50 (marquage au sol à prévoir) ; il faudra ABSOLUMENT éviter de toucher la main en y déposant le Corps du Christ. En cas de contact, il sera impératif de procéder immédiatement à une désinfection des mains.
- Avant la mise en place de la communion, les règles de distanciations seront rappelées, ainsi que la procédure et le maintien du masque.
- Une personne sera chargée en remontant par le fond de l'église de veiller au bon déroulement de la communion. Celle-ci se déroulera par allée, en alternant la gauche et la droite.
- Un flacon de gel sera placé dans l'allée centrale, les fidèles se désinfecteront

les mains et mettront leurs mains en position de communier, sans nouveau contact avec leurs effets personnels.

- La communion sera donnée uniquement dans la main et sera conservée dans la main jusqu'au retour de chacun/chacune à sa place dans l'église.
- Si une personne ne souhaite pas communier, elle s'assiéra dès le début de la procession, afin que ses voisins puissent circuler dans les rangs derrière et respecter les distances de protection.
- Il sera rappelé que compte tenu du risque les fidèles peuvent aussi choisir de recevoir une bénédiction, qui sera faite sans contact.
- Toute personne chargée de la préparation de la liturgie, veillera à mettre un masque et à utiliser du gel hydroalcoolique avant de toucher les vases sacrés, les livres liturgiques ainsi que les hosties (NB : on veillera à recouvrir calices, patènes et ciboires de pales ou de couvercles).
- S'il y a des fleurs, ornements liturgiques, ou objets préparés par les enfants, ils seront mis en place 48h à l'avance.
- Les lecteurs ne toucheront pas les livres. L'encensoir et autres objets liturgiques utilisés seront désinfectés avant et après usage.
- Une seule et même personne sera chargée du mot d'accueil, lectures, PU, ... Le psaume s'il est chanté par l'animateur se fera à l'ambon de l'animation et non à celui de la lecture. Pour l'évangile le célébrant aura un livre dédié à son usage et lira l'évangile depuis l'autel principal. Les lecteurs à l'ambon liront sur des feuilles (ou sur tablette) sans prendre le lectionnaire qui sera réservé à l'évangile. Le célébrant n'utilisera pas le même ambon, ni le même micro que le lecteur.
- On réservera un micro pour chaque utilisateur et il sera désinfecté après chaque célébration.
- Pour la quête, on disposera des corbeilles, bien visibles au fond de l'église, où les fidèles déposeront leur offrande en sortant de l'église.
- Les portes de l'église resteront ouvertes pour que les paroissiens, en entrant ou en sortant, les touchent le moins possible et évitent de mettre leurs mains sur les poignées.
- La feuille de chants sera mise à disposition sur le site internet paroissial (ou envoyée préalablement par mail). Elle sera imprimée le vendredi matin et disposée sur les chaises qui pourront être occupées ; cela sera fait par une personne qui aura préalablement désinfecté ses mains. La feuille ne sera utilisée que pour une seule célébration.
- Les organisateurs veilleront à ce que les mesures de distanciation physique soient également respectées à la sortie de l'église et sur le parvis.